

EXPER.DIGITAL EST DÉSORMAIS AGRÉÉE PAR LE DISPOSITIF DES CHÈQUES ENTREPRISES

Pour la catégorie « Chèques transformation digitale ».

Dédiées à soutenir la création d'activité, l'innovation, la croissance et l'internationalisation des entreprises wallonnes, les aides à la formation, au conseil et au coaching sont désormais rassemblées dans un portefeuille intégré composé de chèques-entreprises thématiques accessible via le portail www.chèques-entreprises.be

Ces chèques permettent d'accroître la maturité numérique des entreprises wallonne en vue d'améliorer leur compétitivité et leur pérennité. Les prestations éligibles peuvent être :

1. Analyse des besoins en termes de développement numérique de l'entreprise (audit de maturité et transformation numérique).

Type	Aide maximale	Intervention publique maximale par coût admissible	Durée durant laquelle peuvent être effectuées les prestations	Intervention publique maximale par année	Intervention publique maximale sur trois années
Entreprise	50%	10 000 €	12 mois à dater de la recevabilité du dossier	20 000 €	20 000 €
Starter	75%	15 000 €		30 000 €	30 000 €
Microentreprise	75%				

2. Accompagnement de l'entreprise dans la mise en œuvre des besoins découlant de l'audit de maturité et transformation numérique.

Type	Aide maximale	Intervention publique maximale par coût admissible	Durée durant laquelle peuvent être effectuées les prestations	Intervention publique maximale par année	Intervention publique maximale sur trois années
Entreprise	50%	20 000 €	12 mois à dater de la recevabilité du dossier	40 000 €	60 000 €
Starter	75%	30 000 €		60 000 €	60 000 €
Microentreprise	75%	30 000 €			

Plus d'informations : https://www.chèques-entreprises.be/nostra_stat_files/desc_digit.pdf